



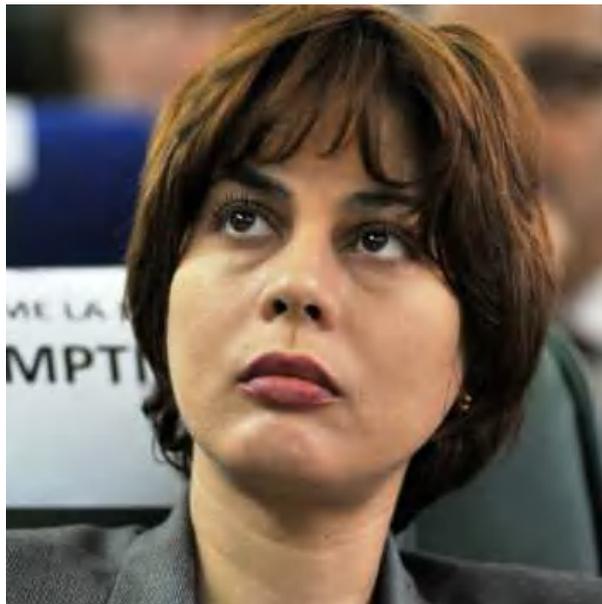
## **Ministère de l'Enseignement supérieur – ministère de la Poste et des TIC**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M<sup>me</sup> Houda Imane Feraoun, présideront, aujourd'hui, à 13h, à la faculté de droit (Alger), la cérémonie de signature pour l'émission de timbre-poste consacré à l'enseignement et la formation supérieurs.

# EL MOUDJAHID

CET APRÈS-MIDI À 13H  
À LA FACULTÉ DE DROIT

## Signature d'une convention



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Iman Faraoun, présideront cet après-midi à partir de 13h à la faculté de droit de Said Hamdine, une cérémonie de signature pour l'émission de timbres-poste consacrés à l'enseignement et la formation supérieurs

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE À ALGER

## Bourse d'études pour neuf étudiants algériens

L'ambassadeur britannique en Algérie, Son Excellence Andrew Noble, est heureux d'annoncer que, dans le cadre de son programme de bourses d'études Chevening, le Royaume-Uni envoie neuf jeunes Algériens ambitieux pour effectuer des études de troisième cycle dans diverses universités britanniques. L'ambassadeur a reçu lesdits étudiants, hier, dans sa résidence pour les féliciter et leur souhaiter bonne chance pour l'année à venir. L'ambassadeur a déclaré que «le programme Chevening œuvre au niveau mondial à améliorer les liens avec le Royaume-Uni et à fournir des diplômes universitaires aux professionnels à haut niveau avec une excellente compétence linguistique. Je suis ravi que l'Algérie envoie neuf étudiants chercheurs au Royaume-Uni cette année, trois fois plus le nombre envoyé en 2014». Les chercheurs algériens vont faire leurs études, entre autres, dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement, des relations internationales et la gestion des ressources pétrolières et gazières, et ce, dans de dif-



férentes villes à travers le pays, à savoir Londres, Manchester, Birmingham, Reading, Aberdeen et Newcastle. Chevening, le prestigieux programme de bourses internationales du gouvernement du Royaume-Uni, offre une opportunité unique aux dirigeants de l'avenir pour construire un réseau mondial de grande importance professionnelle. Il permet aux personnes talentueuses d'établir des partenariats avec le Royaume-Uni dans les domaines sociaux, culturels, académiques et éventuellement commerciaux. Les anciens étudiants du programme de bourses d'études Chevening ont occupé un grand nombre de postes de direction très variés, à savoir la politique, les affaires, les médias, la société civile, la religion et universitaire. Certains d'entre eux sont même devenus des députés, des journalistes de renom, ou conseillers politiques auprès d'organisations non gouvernementales et chez des groupes de réflexion. Tandis que d'autres occupent des postes de direction dans des établissements commerciaux.

### NOUVELLE VILLE DE BOUGHEZOUL

## Bientôt la réalisation d'une centrale photovoltaïque de 1 mW

**L**es travaux de réalisation de la première centrale photovoltaïque algérienne d'une capacité de 1 mW seront «bientôt» lancés à la nouvelle ville de Boughezoul, au sud d'Alger, en partenariat entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et le groupe privé national Condor, a-t-on appris, hier, du directeur du CDER. Selon le P<sup>r</sup> Nouredine Yassaâ, le projet bénéficiera d'une offre d'accompagnement proposée par le CTCN (Climate Technology Centre & Network), organe de transfert de technologie et de renforcement des capacités des pays en développement, sous l'égide de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

## NOUVELLE VILLE DE BOUGHEZOUL

### **Bientôt une centrale photovoltaïque de 1 MW**

Les travaux de réalisation de la première centrale photovoltaïque algérienne d'une capacité de 1 MW seront « bientôt » lancés, à la nouvelle ville de Boughezoul, au sud d'Alger, en partenariat entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et le groupe privé national Condor, a-t-on appris, hier, du directeur du CDER. Selon le Pr. Yassaà Noureddine, le projet bénéficiera d'une offre d'accompagnement proposée par le CTCN (Climate Technology Centre & Network), organe de transfert de technologie et de renforcement des capacités des pays en développement, sous l'égide de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques. « L'objectif ciblé est de permettre à l'Algérie de capitaliser l'expertise nécessaire à l'émergence d'une forte industrie du renouvelable à travers des entreprises spécialisées, tout en intégrant les compétences locales dans l'ensemble du processus d'étude et de conception », a indiqué à l'APS le Pr. Yassaà, lors d'un workshop dédié au volet technique du projet en question, réunissant tous les partenaires concernés. Il a ajouté que cette centrale photovoltaïque d'une capacité d'un mégawatt sera réalisée, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) avec le Groupe Condor, qui a déjà intégré le domaine des énergies renouvelables à travers l'unité des panneaux photovoltaïques inaugurée, en 2014, à Bordj Bou-Arréridj par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Les participants à ce workshop sont représentés par des chercheurs du CDER, des chercheurs et cadres techniques du Groupe Condor, et des experts néerlandais venus assister leurs homologues algériens dans le cadre d'un accord signé entre les deux pays (Algérie - Pays Bas), portant sur un échange d'expertises dans le domaine de la recherche scientifique et le développement technologique des énergies renouvelables.

Ces experts issus du Centre de recherche néerlandais (ECN) assureront un accompagnement technique au projet. Selon le Pr. Yassaà, il s'agit là de la première expérience du genre, qui sera lancée par l'Algérie, qui a déjà fait appel à des entreprises étrangères pour la réalisation de 23 centrales photovoltaïques, entre 2014 et 2016. Ce projet permettra à des entreprises algériennes, a-t-il dit, « de se lancer plus tard, en solo, dans de telles réalisations, après ce projet pilote ».

D'où l'importance stratégique dévolue à cette future centrale qui apportera au chercheur algérien la maîtrise nécessaire pour ce type de technologie. Une maîtrise qui s'avère impérative pour la concrétisation de l'important programme énergétique mis en place par le gouvernement algérien, jusqu'à l'horizon 2030.

Pour l'adjoint du président-directeur général du Groupe Condor, Benhamadi Boualem, l'importance de ce projet réside dans le fait que le « marché des énergies renouvelables est très prometteur, en l'absence actuellement d'une entreprise algérienne capable de réaliser une centrale photovoltaïque ». Affirmant, en outre, la « totale disposition du Groupe Condor à intégrer le domaine des énergies renouvelables », il a souligné que l'unité des panneaux photovoltaïques de Bordj Bou-Arréridj assure une production annuelle de 75 MW, avant d'inviter le gouvernement à « impliquer son groupe dans le projet national de réalisation de centrales photovoltaïques d'une capacité globale de 12.750 MW à l'horizon 2030, contre seulement 433 MW, actuellement ».

## Selon le CNES L'université a besoin d'un «plan de sauvetage»

Abdellurim Zerzouri

«L'université a besoin d'un plan de sauvetage», a lancé d'emblée le coordinateur national du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), Abdelmalik Rahmani, considérant que «les mesures engagées sont d'ordre ponctuel et ne s'attaquent pas aux véritables problèmes qui rongent l'université». Joint au téléphone, hier, M. A. Rahmani a tiré la sonnette d'alarme à propos d'une dérive fatale de l'Enseignement supérieur, estimant qu'«il faut engager une concertation sérieuse entre la tutelle et les partenaires sociaux pour redresser la barre». Certes, dira-t-il, «il y a des rencontres entre les deux parties, mais les discussions restent superficielles et n'abordent pas les problèmes de fond», préconisant ainsi l'engagement d'un dialogue serein afin de faire sortir le secteur du borbier dans lequel il s'enfonce inéluctablement.

«Il y a un million 600 mille étudiants à l'université, soit près d'un million d'étudiants en plus de ce que comptent les deux pays voisins ensemble, l'Etat a consenti des investissements considérables en matière de réalisation d'infrastructures, le secteur occupe la 4<sup>e</sup> position sur le plan de la distribution des budgets, et d'autres considérations encore à énumérer sur le registre «positif» de l'université, hélas il n'y a pas que du positif si on veut vraiment voir les choses en face et corriger le parcours de l'enseignement supérieur», relève en toute franchise notre interlocuteur. A commencer par cette loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui date de 2008, devenue caduque depuis la promulgation de la nouvelle Constitution, souligne le coordinateur du CNES.

«La nouvelle Constitution donne clairement le caractère straté-

gique à l'Enseignement supérieur, au même titre que la Défense, et nous nous en réjouissons, il s'agit d'ailleurs d'une proposition que nous avons introduite lorsqu'on a été reçu à la présidence lors des discussions autour de l'enrichissement de la Constitution, chose qui exige l'engagement d'une profonde révision de la Loi d'orientation de l'Enseignement supérieur en concertation entre toutes les parties compétentes», estime notre interlocuteur. «Le secteur de l'Enseignement supérieur est classé stratégique, car considéré comme un levier du développement socioéconomique, d'où la nécessité de tracer une stratégie à la hauteur de cette ambition», ajoute-t-il, non sans se désoler à propos de «l'absence actuellement d'une stratégie digne de ce nom».

Abordant le volet pédagogique, il le qualifiera de «parent pauvre» du secteur. Ajoutant dans ce sens que pour l'enseignant, le côté pédagogique n'étant pas considéré à sa juste valeur, toute «valorisation» socioprofessionnelle passe irrémédiablement par la recherche scientifique. «Cela a pour effet de démobiliser les enseignants dans l'encadrement des étudiants et l'acte de donner le savoir, et autre chose plus grave encore, cela pousse à l'absentéisme, en un mot cela donne forcément une qualité pédagogique médiocre», avoue M. A. Rahmani, alors même que tous les efforts doivent être concentrés sur l'amélioration de la qualité pédagogique. «Même pour le recrutement des enseignants il y a beaucoup à dire, car nous recrutons des diplômés mais pas d'enseignants universitaires dans le sens plein du terme», explique-t-il dans ce contexte. Reconnaisant qu'on parle d'«université médiocre», mais notre interlocuteur affirme que «l'université est capable de former de grandes compétences, pour peu qu'on s'attelle à pren-

dre en charge les préoccupations socioprofessionnelles des enseignants, revoir le système d'évaluation, lui donner une meilleure visibilité, car il est très difficile de distinguer les compétences dans ce climat».

Reconnaissant pour sa part qu'il est temps de passer de la quantité à la qualité, il soutiendra que «le pays a effectivement besoin d'une élite». Revenant au communiqué du bureau national du CNES, rendu public à l'issue de sa réunion du 28 août, dont les termes sont très sévères, notre interlocuteur estimera qu'«il s'agit plutôt d'un cri d'alarme en direction des pouvoirs publics. Dans ce communiqué le bureau national du CNES dénonce l'absence de dialogue et les abus de la tutelle qui, profitant de l'absence des enseignants lors des dernières vacances, a rendu des instructions visant la suppression des stages de formation de courte durée, l'équivalence entre les diplômes de Doctorat et le Doctorat LMD et la réduction du budget destiné à la recherche, sous l'argument de l'austérité, alors qu'il fallait prendre des décisions pour limiter la dilapidation des deniers publics qui sévit dans les universités», «Le ministère assume toutes les responsabilités dans ce sens, vu que nos propositions introduites dans le cadre des commissions mixtes n'ont pas été prises en considération».

Aussi, le bureau national du CNES demande l'intervention du ministère pour rendre justice aux syndicalistes qui souffrent encore de l'abus des responsables locaux, et qui restent marginalisés malgré le fait que la commission paritaire les a rétablis dans leur droit». Par ailleurs, le communiqué en question annonce la tenue d'une réunion du bureau national le 30 septembre pour mettre en place les dispositions préparatoires du congrès du CNES.

## Conférence nationale d'évaluation du système LMD

### L'Ugel appelle à la mise en œuvre des recommandations

→ L'ouverture des travaux de la conférence nationale d'évaluation du système LMD s'est tenue en janvier dernier, sur ce, l'union générale des étudiants libres (Ugel) a exhorté, à la mise en œuvre des recommandations de cette conférence, soulignant sa position en faveur des réformes du secteur universitaire. Dans un communiqué rendu public au terme de la session extraordinaire de son Conseil national, l'Ugel a souligné l'importance d'une bonne préparation de la rentrée universitaire en valorisant les réformes lancées par la tutelle, appelant ses militants à rejoindre les rangs des étudiants pour les représenter et prendre en charge leurs préoccupations. Dans ce cadre, l'union a souligné qu'une culture de dialogue s'impose en tant qu'outil pour résoudre les différents problèmes afin d'assurer une bonne rentrée universitaire avec les différents partenaires universitaires, garantir la stabilité de l'université et la hisser au niveau des grandes universités. Lors de cette session, Salaheddine Douadji a été plébiscité secrétaire général de l'union et Benziane Benbrahim président du conseil national. Pour rappel, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a souligné, lors de



l'ouverture des travaux de la conférence qui s'est tenue en janvier dernier, que le système LMD «n'est pas remis en cause», et précisé que l'objectif était de l'évaluer pour «rectifier» l'approche en introduisant des recommandations pour la prochaine rentrée universitaire, indiquant que le recours, constant, à l'évaluation du LMD «n'est pas propre à l'université algérienne», mais qu'il s'agit d'une pratique commune à l'ensemble des universités ayant opté pour ce système. Rappelant que le système LMD avait été mis en œuvre dans dix établissements pilotes avant sa généralisation à l'ensemble des universités du pays, le ministre a fait savoir que

le nombre cumulé de diplômés de ce système avoisine actuellement 1 015 400. Par ailleurs, tout en relevant que l'effectif «est passé de 25 229 enseignants en 2005 contre 53 622 en 2015», il a évoqué deux programmes d'appui à la formation des formateurs, dont le «Programme national exceptionnel» qui a mobilisé 4 200 bourses pour les enseignants en phase de doctorat et 1 500 autres au profit des étudiants majors de promotion. Selon M. Hadjar, les dispositions de la nouvelle loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique ont permis d'établir les règles favorisant le rapprochement entre l'université et le secteur économique. La création d'un Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, proposée par le projet de texte, «intervient comme une pierre supplémentaire qui renforce l'édifice de la recherche scientifique et du développement technologique», a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, plaidé pour un système de doctorat unifié (docteur d'État, docteur de sciences et docteur LMD) expliquant que cette diversité de diplômes de doctorat avait créé des «disparités» et une «incompréhension».

Soumia L.

## HÉBERGEMENT UNIVERSITAIRE À ANNABA **Les médecins résidents sursoient à leur grève**

**SOUCIEUX** du respect de certaines procédures administratives, les médecins résidents ont décidé de surseoir à leur grève prévue hier, lundi. C'est le SG du bureau local du Syndicat national des médecins résidents (SNMR), le Dr Boulatrous, qui l'annonce en précisant que le mouvement de protestation n'était pas en conformité avec la demande de réunion introduite auprès du nouveau DG du CHU, le Dr Bensaïd, en l'occurrence. Cette réunion se tiendra finalement jeudi prochain et, à l'issue de cette rencontre avec les responsables du CHU, les représentants des résidents en médecine, en chirurgie dentaire et en pharmacie notamment, décideront de la suite à donner. D'ores et déjà, une assemblée générale est prévue à la mi-septembre au niveau de la Faculté de médecine pour affiner la stratégie visant à mieux exposer les revendications liées à l'hébergement en cité universitaire et aux retards dans le paiement des primes de garde et de glissement. Considérant que le dialogue sera la seule voie à suivre, le représentant des médecins résidents conclut : *«Si par contre l'impasse persiste, la grève prévue pour hier sera malheureusement inévitable».*

**Mourad N.**

## LE SYNDICAT DÉNONCE DES "DÉCISIONS ARBITRAIRES" DE LA TUTELLE

## Le Cnes charge Tahar Hadjar

Après une accalmie de courte durée, le Syndicat national des enseignants du supérieur revient à la charge et s'en prend au ministère de tutelle dont il dénonce les décisions "improvisées", mettant en garde, au passage, contre la pression qui menacerait la stabilité de l'université à l'occasion de l'actuelle rentrée universitaire.

En effet, dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau national tenue le 28 août dernier, le Cnes exprime sa "profonde désolation et dénonce, vigoureusement, le déni du ministère de tutelle au principe de partenariat, en mettant à profit les vacances universitaires pour prendre des décisions improvisées sous la forme d'instructions et de notes". Il cite, à ce propos, "le gel des formations spécialisées de courte durée, l'égalité entre le doctorat classique et le doctorat LMD, et la

réduction du budget dédié à la recherche scientifique". Le Cnes affirme qu'"il était plus judicieux de prendre des mesures pour réduire la gabegie, notamment le laisser-aller et la corruption que connaissent les universités, en l'absence de tout contrôle". Le syndicat des enseignants du supérieur fait porter au ministère de tutelle "les conséquences de ces décisions et du ras-le-bol qui gagne les enseignants, tant que les propositions émises lors des commissions mixtes, concernant la promotion de la carrière des enseignants universitaires, la réactivation de la formation et la performance pédagogique et le développement de la recherche scientifique, n'ont pas été prises en charge". Le Cnes dénonce également "les décisions arbitraires" dont sont victimes les enseignants des universités de Tarf, d'Oran et de Mascara, qui ont été "licenciés, gênés dans leur carrière ou tra-

duits en justice, et n'ont pas été réhabilités dans leurs postes et ce bien qu'ils aient été innocentés par la commission nationale paritaire".

Cette situation fait observer, d'après le syndicat, que "certains recteurs d'université n'obéissent pas aux décisions du ministère de tutelle et foulent aux pieds les lois de la République et celles régissant les relations de travail".

Aussi, le syndicat demande l'intervention urgente du ministre de l'Enseignement supérieur pour la régularisation de la situation de tous les enseignants, y compris les syndicalistes, afin d'éviter toute pression qui menacerait la stabilité de l'université, d'autant que cette période coïncide avec la rentrée universitaire.

ANAR B.

## RENTÉE UNIVERSITAIRE À AÏN TÉMOUCHENT

## Système LMD : de nouvelles spécialités pour le master

La reprise officielle des cours pour l'année universitaire 2016/2017 est prévue aujourd'hui 6 septembre au centre universitaire Belhadj-Bouchaïb de Aïn Témouchent où quelque 9500 étudiants sont attendus dont 1734 nouveaux qui rejoindront pour la première fois les amphithéâtres du campus. Pour cette année, de nouvelles spécialités et branches ont été ouvertes pour le master (système LMD) dont celles de mathématiques, informatique, sciences sociales et sciences biologiques. Les quatre instituts ont pris toutes les dispositions nécessaires pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions, à l'image de l'institut de littérature et des langues étrangères qui recevra plus de 600 nouveaux étudiants.

Selon D' Lahcèn Belarbi directeur de l'institut des sciences, les trois départements mathématiques et informatique, sciences de la nature et de la vie et enfin sciences de la ma-

tière, ajoutés à celui du tronc commun des sciences et technologie, accueilleront plus de 1300 étudiants.

Ces derniers seront encadrés par plus de 120 enseignants dans les différentes spécialités. Il est utile de rappeler qu'en plus de l'opération d'inscription qui s'est déroulée durant l'été, un délai exceptionnel a été accordé à une cinquantaine d'étudiants en septembre pour qu'ils puissent compléter l'opération durant ce mois.

En ce qui concerne les transferts des nouveaux étudiants qui ont eu leur baccalauréat session 2016, ils se feront pour cette année par voie électronique et ce, durant la période comprise entre les 14 et 17 septembre. Pour les demandes de transferts formulées par les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en 2015, la période de dépôt est fixée du 6 au 15 septembre.

M. LABADY

LA TENDANCE SE CONFIRME D'ANNÉE EN ANNÉE

## **Environ 70% des diplômés de la formation médicale spécialisée sont des femmes**

■ Les résultats du concours d'accès au grade de professeur hospitalo-universitaire qui viennent d'être livrés par la tutelle sont édifiants sur au moins un point : la forte présence des femmes parmi les candidats admis dans les différentes spécialités. Elles sont, en effet, 80 praticiennes spécialisées qui accèdent fraîchement au grade de professeur (le décret d'installation sera publié théoriquement au début de l'année 2017) contre

75 confrères hommes. La tendance est pratiquement à la parité au niveau des candidats ayant réussi le concours d'accès au grade de maître de conférences hospitalo-universitaire classe A (78 candidates pour 82 candidats). Il n'en demeure pas moins que la proportion des femmes atteint, ces dernières années, le pic de 70% à l'issue de la formation médicale spécialisée et bien évidemment au terme du cursus universitaire de base

(diplôme de médecin généraliste). La tendance, constatée par le corps médical, est confirmée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. L'explication la plus simple est à chercher du côté des résultats de l'examen du baccalauréat. Les filles sont plus nombreuses à obtenir des moyennes qui les autorisent à s'inscrire dans des facultés de médecine. À méditer.

## MOSTAGANEM

# **Le directeur de la cité universitaire de jeunes filles des 2 200 lits limogé**

***Au cours d'une visite de travail effectuée par M. le wali dimanche dernier, le directeur de la cité universitaire des 2 200 lits Houari-Boumediène a été limogé dans l'exercice de ses fonctions.***

M. le wali a effectué une visite d'inspection et de travail dans deux cités universitaires le jour de la rentrée.

L'objectif de cette virée dans les résidences universitaires est l'établissement d'un état des lieux fiable pour accueillir comme il se doit les étudiants. La cité des 2 200 lits Houari-Boumediène construite dans les années 1970 était peu reluisante car l'état des lieux était tout bonnement chaotique. Dans le réfectoire qui sert quotidiennement 2 fois par jour des repas, le wali a remarqué un manque flagrant d'hygiène et dans la cuisine des femmes de ménage nettoyaient à grande eau les potagers et autres ustensiles de cuisine alors que la rentrée était prévue ce jour. Dans cette cité, une employée nous a interpellé «SVP dites à M. le wali de visiter le bloc G qui sert de dortoir aux étudiantes africaines, cet été, les portes de leurs chambres ont été saccagées par des vacanciers et les sanitaires sont en piteux état». Une fois un des blocs d'hébergement visité, le wali a instruit sur place le DOU de mettre fin aux fonctions de ce directeur et lui a promis de revenir dans une semaine pour visiter toutes les structures de cette cité universitaire et prendre des mesures correctives qui s'imposent pour pallier cette situation.

**A. B.**

## KHEMIS MILIANA

# L'institut de technologie des grandes cultures sans domicile fixe

**L'institut de technologie des grandes cultures, l'ITGC, une sorte de station de recherche et d'expérimentations de nouvelles techniques dans le domaine des semences céréalières est né en 1971, rattaché à l'INR (Institut national de la recherche agronomique). Il a fait place à l'ITCI (Institut des technologies des cultures industrielles) et c'est le 3 novembre 1987 qu'il a acquis son statut d'ITGC, implanté depuis sur une parcelle totalisant 56 ha dont 23 ha ont servi de champs d'expérimentation, une parcelle située en face de ce qui fut d'abord le centre universitaire avant de devenir par la suite l'université Djilali-Bounaâma.**

Face au développement rapide du campus, il a été nécessaire de trouver du terrain à bâtir et pour ce faire, les autorités ont préféré, d'une certaine manière, liquider l'ITGC à qui on a proposé un autre terrain de 120 ha, mais cette fois sur le territoire de la commune de Bir Ould-Khelifa à 10 km au sud de Khemis Miliana et précisément sur le terrain de la ferme pilote Bessami. Pour ce faire, les parties concernées, à savoir le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Enseignement supérieur, la Wilaya, la DSA ont entériné officiellement cette

solution.

Cependant, cette solution, bien que décidée en haut lieu, n'a pas été suivie d'exécution administrative par la Direction générale nationale des Domaines à ce jour. Selon certaines, la direction des Domaines de Ain Defla n'a pas reçu instruction de la part de la Direction générale des Domaines pour

pouvoir établir l'arrêté d'attribution.

De ce fait, l'ITGC se trouve actuellement sur un terrain, celui relevant de la ferme pilote Bessami qui est titulaire d'un titre de concession. Ainsi cet institut devient un intrus, un indu, occupant illicitement un terrain qui relève d'une structure concessionnaire.

Selon l'enquête que nous avons menée, l'ITGC a bien fonctionné en exploitant une partie de la superficie, mais, toujours selon les mêmes sources, il a été signifié à l'ITGC de ne pas trop s'engager dans des opérations d'expérimentation appelées à durer.

Selon certaines informations, un responsable d'une autre wilaya a fait savoir qu'il serait prêt à attribuer toute la superficie nécessaire à l'ITGC si ses responsables nationaux voulaient bien le délocaliser. Dans ce cas, la wilaya de Ain Defla, une wilaya à vocation agricole par excellence viendrait à perdre une structure de recherches, d'informa-

tion et de formation importante surtout dans le domaine de la production céréalière.

Il faut noter que depuis sa création, l'ITGC de Khemis Miliana avait noué des relations de coopération avec de grands laboratoires de recherches dans le domaine de la production de nouvelles variétés de semences possédant des capacités de rendement élevé et d'adaptation aux sols et et aux climats semi-arides.

Ces relations de coopération se sont développées au fil des années, grâce au dynamisme de ceux qui en avaient la charge avec des pays comme le Mexique via son institut de recherche agronomique, le CMMYT spécialisé dans la culture des semences du blé et du maïs, avec des instituts espagnols, français et italiens ou des pays arabes comme la Jordanie via son Centre international de recherches agronomiques dans les

zones arides, le Icarda. A noter aussi que ces différents instituts étrangers envoient des chercheurs en Algérie pour exploiter de nouvelles variétés et offrent aussi des cycles de formation à des spécialistes algériens.

Quand on sait que l'Algérie vise non seulement l'auto-satisfaction alimentaire et même arriver au stade de l'exportation de produits agricoles comme le font les pays voisins qui eux ne possèdent pas de ressources pétrolières, «on ne peut que se désoler du frein de la bureaucratie qui règne dans certains départements ministériels, une bureaucratie qui bloque toute velléité de développement vital pour l'Algérie», nous ont déclaré des chercheurs qui, disent-ils, «nous espérons que ce problème soit pris en charge, et que le déblocage se fasse rapidement pour que les recherches reprennent, il y va de l'intérêt de la nation».

Karim O.

## RENTÉE UNIVERSITAIRE

# Plus de 1 700 nouveaux étudiants à Aïn-Témouchent

**La direction du centre universitaire Belhadj-Bouchaïb de Aïn-Témouchent a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer une bonne rentrée universitaire pour les 9 500 étudiants et étudiantes dont 1 734 nouveaux répartis sur de nombreuses filières et spécialités.**

On signale que de nombreuses spécialités en Master ont été ouvertes, on cite entre autres : les mathématiques, l'informatique, les sciences sociales et sciences biologiques. C'est ce que le Dr Belhamiani, vice-recteur et chargé des études post-graduation en formation continue, dira en expliquant qu'en plus des inscriptions d'été, une période d'inscription spéciale a été programmée pour ceux qui n'ont pas fait leur inscription et qui sont au nombre d'une cinquantaine d'étudiants.

Concernant les transferts pour les nouveaux bacheliers, ceux-ci se feront via internet dans la période entre le 14 et 17 septembre courant où l'étudiant déposera sa demande pour étude et il aura une réponse par

l'avis favorable ou défavorable le 20 septembre alors que la période des inscriptions se fera le 25 du même mois.

Pour ce qui concerne les transferts des étudiants dont le baccalauréat est antérieur à 2018, ils se feront entre le 6 et 15 du mois courant sauf

pour ceux qui ont le bac de 2014 et 2015. La réinscription est programmée pour les 14 et 15 septembre.

Dans le même ordre d'idées, les quatre instituts du centre universitaire (CUAT) ont pris toutes les dispositions nécessaires pour accueillir les étudiants dans de bonnes conditions à l'instar du centre des lettres et des langues étrangères qui comprend cette année plus de 500 nouveaux étudiants alors que l'entame des cours est prévue pour aujourd'hui 6 septembre.

L'institut des sciences comprend 3 filières à savoir les mathématiques, l'informatique et les sciences naturelles et sciences de la matière ainsi que le tronc commun des sciences et technologie puisque le nombre d'étudiants dépasse les 1 300 étudiants et étudiantes encadrés par 120 professeurs dans les différentes disciplines. Ces professeurs ont déjà signé leurs P-V d'installation et les étudiants ont également reçu leurs emplois du temps dès leurs inscriptions au mois d'août.

**S. B.**

## À la veille de la rentrée universitaire : le CNES dénonce le non respect du principe de partenariat

Par

**Fatiha Ouidir**

LE BUREAU national du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a tenu à tirer la sonnette d'alarme, à la veille de la rentrée universitaire, sur le non respect par la tutelle du principe de « partenariat » qui devrait régir les rapports entre les deux parties. Dans un communiqué signé par son coordinateur national, Abdelmalek Rahmani, le syndicat estime que « le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a profité des vacances d'été pour décréter des instructions et textes de loi, d'une manière unilatérale, dans lesquels certains acquis ont été remis en cause ». Il s'agit, entre

autres, du gel des stages de formation de courtes durées, de la mise sur le même pied d'égalité des doctorats et doctorats LMD et de la réduction du budget de la recherche scientifique. Selon le Cnes, la tutelle a justifié ces mesures par un souci d'austérité, alors qu'il aurait été préférable, ajoute le syndicat, « de prendre des décisions pour mettre un terme à la dilapidation des deniers de l'Etat ». Le Cnes évoque, également, le problème de certains syndicalistes suspendus ou poursuivis en justice par les directeurs de certaines universités, que la commission paritaire a innocentés et qui n'ont pas encore été réintégrés. Tout ceci, estime le bureau national du Cnes, peut créer une certaine tension qui

empêcherait le déroulement normal et serein de l'année universitaire. D'où l'appel lancé en direction du ministère de tutelle pour résoudre ces problèmes dans les plus brefs délais. En dernier lieu, le Cnes s'est penché sur la préparation de son cinquième congrès. Les commissions de préparation ont achevé leurs travaux, qui seront présentés lors des assemblées locales qui seront tenues à travers le territoire national entre le 24 et 29 septembre. Le syndicat veut associer tous ses membres aux débats autour de son statut qui prendrait en considération les évolutions du secteur comme le lancement d'universités privées en plus de la multitude de réformes que la tutelle veut mener. F. O.

## Souk-Ahras

# Relance des activités de la maison de l'entrepreneuriat à partir de la rentrée universitaire

Les activités de la maison de l'entrepreneuriat créée en partenariat entre l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et l'université Mohamed Chérif Messâadia de Souk-Ahras, seront relancées à partir de la rentrée universitaire 2016-2017, a-t-on appris auprès du directeur local de l'Ansej.

Cette maison d'entrepreneuriat œuvrera efficacement à la préparation des jeunes étudiants au monde de travail à travers la formation devant permettre au futurs demandeurs d'emploi à développer une vision entrepreneuriale, en relation avec leurs spécialités et ce dès leurs première année universitaire et jusqu'à la fin de leurs parcours académique a précisé M. El Hachemi Benachour. La structure encadrée par un professeur universitaire, un cadre de l'ANSEJ, et d'un accompagnateur de l'université de Souk-Ahras, vise à doter les étudiants des techniques

nécessaires pour créer et faire développer leurs micro-entreprises, par le biais des portes ouvertes, des journées d'études et d'information, ainsi que de l'université d'été. Ce dispositif consistera, a-t-il notifié, à rapprocher le champ d'activité de l'ANSEJ des étudiants et de mettre à leur disposition, au sein même de l'université, tous les mécanismes de soutien pour la création d'une entreprise. Il a ainsi relevé que les responsables de l'ANSEJ travaillent en étroite collaboration avec l'université Mohamed Chérif Messâadia, pour aboutir à l'organisation de la première édition de l'université d'été, prévue en septembre, qui ambitionne de promouvoir à travers de nombreuses activités, la culture entrepreneuriale auprès des étudiants.

Selon M. Benachour, la maison de l'entrepreneuriat participe de manière active et concrète à renforcer les connaissances théoriques



Ph.illustration

de l'étudiant, à travers la formation, la préparation et l'accompagnement des porteurs de projets en les dotant des outils en matière de création, de management, et d'évaluation des projets.

Par ailleurs, ce même responsable a rappelé que l'ANSEJ a organisé au cours de l'année 2016, pas moins de 14 sessions de formation au profit de 170 investisseurs dans de nombreux secteurs.

## M'sila

# Réception avant fin 2016 du nouvel institut des sciences des activités physiques et sportives

Le nouvel Institut des sciences des activités physiques et sportives relevant de l'université de M'sila sera réceptionné avant la fin de l'année en cours a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le chantier de ce nouveau projet du secteur de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique de 2000 places pédagogiques est actuellement «à 80 % de taux d'avancement des travaux» ont précisé les mêmes sources. Une enveloppe financière de l'ordre de 1,4 milliard de dinars a été dégagée pour la réalisation et

l'équipement de cet édifice composé d'un espace pédagogique à côté des différentes salles de sports et d'une piscine, a-t-on encore expliqué. L'ancien Institut des sciences des activités physiques et sportives de l'université de M'sila en activité depuis près d'une décennie a assuré la formation au profit de plus de 8 000 étudiants de la capitale du Hodna et des wilayas limitrophes, intégrés actuellement au sein de multiples structures d'enseignement et de la formation sportive a rappelé la même source.

## **L'UGEL appelle à la mise en oeuvre des recommandations de la conférence nationale d'évaluation du système LMD**

L'Union générale des étudiants libres (UGEL) a appelé, dimanche, à la mise en oeuvre des recommandations de la conférence nationale d'évaluation du système LMD, soulignant sa position en faveur des réformes du secteur universitaire. Dans un communiqué rendu public au terme de la session extraordinaire de son Conseil national, l'UGEL a souligné l'importance d'une bonne préparation de la rentrée universitaire en valorisant les réformes lancées par la tutelle, appelant ses militants à rejoindre les rangs des étudiants pour les représenter et prendre en charge leurs préoccupations.

Dans ce cadre, l'union a souligné qu'une culture de dialogue s'impose en tant «qu'outil pour résoudre les différents problèmes afin d'assurer une bonne rentrée universitaire avec les différents partenaires universitaires, garantir la stabilité de l'université et la hisser au niveau des grandes universités». Lors de cette session, Salaheddine Douadji a été plébiscité secrétaire général de l'union et Benziane Benbrahim président du conseil national.

**Système LMD : l'UGEL appelle à la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale d'évaluation** ● L'Union générale des étudiants libres (UGEL) a appelé, hier dimanche, à la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale d'évaluation du système LMD, soulignant sa position en faveur des réformes du secteur universitaire. Dans un communiqué rendu public au terme de la session extraordinaire de son conseil national, l'UGEL a souligné l'importance d'une bonne préparation de la rentrée universitaire en valorisant les réformes lancées par la tutelle, appelant ses militants à rejoindre les rangs des étudiants pour les représenter et prendre en charge leurs préoccupations. Dans ce cadre, l'union a souligné qu'une culture de dialogue s'impose en tant -qu'«outil pour résoudre les différents problèmes afin d'assurer une bonne rentrée universitaire avec les différents partenaires universitaires, garantir la stabilité de l'université et la hisser au niveau des grandes universités».

*L'UGEL appelle  
à la mise en oeuvre des  
recommandations de la  
conférence nationale  
d'évaluation du système  
LMD*

L'Union générale des étudiants libres (UGEL) a appelé, à la mise en oeuvre des recommandations de la conférence nationale d'évaluation du système LMD, soulignant sa position en faveur des réformes du secteur universitaire. Dans un communiqué rendu public au terme de la session extraordinaire de son Conseil national, l'UGEL a souligné l'importance d'une bonne préparation de la rentrée universitaire en valorisant les réformes lancées par la tutelle, appelant ses militants à rejoindre les rangs des étudiants pour les représenter et prendre en charge leurs préoccupations. Dans ce cadre, l'union a souligné qu'une culture de dialogue s'impose en tant "qu'outil pour résoudre les différents problèmes afin d'assurer une bonne rentrée universitaire avec les différents partenaires universitaires, garantir la stabilité de l'université et la hisser au niveau des grandes universités". Lors de cette session, Salaheddine Douadji a été plébiscité secrétaire général de l'union et Benziane Benbrahim président du conseil national.

*R. N.*

ORAN

## Des étudiants créent un club dédié au patrimoine

● Des étudiants en architecture de l'université d'Oran et d'autres wilayas de la région viennent de créer un club dédié au patrimoine et à la restauration, avec le concours de l'école-chantier de l'association Saha Sid El Houari (SDH).

**D**es mini-stages d'une semaine seront organisés toute l'année pour permettre aux étudiants de découvrir les métiers de restauration et les initier aux techniques de taille de la pierre ou du fer forgé. «Nous avons eu l'idée de créer ce club à l'issue du chantier d'été traditionnel de l'association SDH qui s'est déroulé en juillet. Nous avons trouvé cette école chantier tellement intéressante que tous les étudiants en architecture ont souhaité voir cette expérience prolongée toute l'année. Le directeur de l'école, M. Haouès, a positivement réagi à notre demande et le président de l'association également. C'est ainsi que nous avons pu concrétiser ce projet. On nous a donné tous les moyens, financiers, matériels en plus du soutien moral et des encouragements. Nous ne les remercierons jamais assez», déclare Amer Mehali, étudiant en architecture et organisateur au sein du nouveau club. Ce club permettra aux étudiants de trouver un terrain d'application, ce qui compense le manque de pratique dont souffrent les universitaires. Amer ajoute : «Ça nous a beaucoup apporté. A l'université, l'enseignement est trop théorique et nous avons rarement l'occasion de mettre notre savoir à l'œuvre. Le chantier d'été fut pour nous tous une chance de découvrir les métiers traditionnels et ce qu'est un réel chantier de restauration.» Un



PHOTO: R. B.

**Des étudiants en architecture à pied d'œuvre durant le chantier d'été**

premier stage a déjà été organisé durant la dernière semaine du mois d'août. A Sidi El Houari, sur le site de l'hôpital Baudens, les bains Turcs ou le vieux campement, nous avons rencontré des étudiants, filles et garçons, de plusieurs disciplines liées à la construction comme le génie-civil ou l'urbanisme. «Nous avons appris ce qu'est le fer forgé, la taille de pierre ou encore la menuiserie. C'est une

expérience unique et nous souhaitons que ça continue», déclare Hizia, étudiante et membre du club. Ce premier stage a été fructueux et les objectifs ont été atteints, selon les organisateurs. «Les stagiaires ont pu restaurer une partie d'un pilier, ils ont taillé une pierre et l'ont montée. Ils ont également réparé une partie d'un plancher en bois et réalisé des pièces en fer forgé», conclut Amer.

**R. Benclikh**

# EL MOUDJAHID

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

ÉCOLE MILITAIRE POLYTECHNIQUE (Ex- E.N.I.T.A.)

### CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS EN FORMATION DE TROISIÈME CYCLE DU RÉGIME LMD (D-LMD)

L'École Militaire Polytechnique (ex-E.N.I.T.A.) organise pour la rentrée universitaire 2016-2017 un concours d'accès à la formation de troisième cycle du régime LMD (D-LMD) dans cinq (05) filières:

FILIÈRES	SPECIALITES	NBRE DE POSTES	DIPLOMES REQUIS: MAGISTÈRE* OU MASTER EN	ÉPREUVES DU CONCOURS	DATE LIMITE DÉPÔT DOSSIER	DATE DU CONCOURS
Gène Mécanique	Mécanique	06	Electromécanique, Génie mécanique, Métallurgie.	- Analyse Numérique - Fluides et Energétique ou Calcul de structures ou Sciences des Matériaux (selon la spécialité)	10 septembre 2016	28 septembre 2016
Electrotechnique	Systèmes Electrotechniques et Automatiques	06	Automatique, Electrotechnique.	- Analyse numérique - Automatique ou électrotechnique (selon la spécialité)		28 septembre 2016
Electronique	Télécommunications et Systèmes hautes fréquences	06	Electronique, Télécommunication.	- Probabilités - Signaux et systèmes		28 septembre 2016
Chimie	Physico-Chimie des Matériaux	06	Génie des procédés, Chimie.	- Thermodynamique et cinétique chimique - Chimie organique		28 septembre 2016
Informatique	Informatique	06	Informatique	-Systèmes et Réseaux -Algorithmes de résolution de problèmes		28 septembre 2016

\* les candidats titulaires du diplôme de Magistère sont exemptés du concours d'accès et sont admis sur étude de leurs dossiers

#### Conditions de candidature:

Le concours est ouvert aux candidats (es) remplissant les conditions suivantes  
- avoir le diplôme requis ou un diplôme reconnu équivalent

Les dossiers de candidature devront être adressés à

**E.M.P. - BUREAU DE LA FORMATION POST-GRADUEE**

B.P. 17 - Bordj El Bahri - Alger

Tél. 021-86.34.69/021- 42.67.53 / Fax 021- 86.32.04

**N.B.:** Dès la clôture des inscriptions, la liste des candidats pour le concours sera publiée sur le site de l'École : [www.emp.edu.dz](http://www.emp.edu.dz)

#### Dossier de pré inscription:

- une demande manuscrite de participation au concours;
  - un CV ,
  - un extrait d'acte de naissance ,
  - deux (02) photos d'identité ,
  - une copie du baccalauréat ,
  - relevés de notes des formations Licence et Master ou ingénieur et magistère
  - une copie du diplôme de Magistère ou du Master\*
- (\* peut être présentée le jour du concours)

#### Complément de dossier en cas d'admission:

- un extrait du casier judiciaire n° 3
- six (06) photos d'identité ,
- un certificat de nationalité ,

ANEP 427468 du 06/09/2016